

# Compte rendu

## Onzième session de la Grande commission France-Chine

– Composition des délégations .....	2
– Ouverture .....	3
– Échanges.....	9

Mercredi  
16 décembre 2020  
Séance de 9 heures

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de  
M. Richard Ferrand,  
président de l'Assemblée  
nationale, puis de  
M. Buon Tan, président du  
groupe d'amitié France-Chine**

*La délégation française est réunie en salle 6241. La délégation chinoise est réunie à l'Assemblée nationale populaire de Chine. La liaison se fait par visioconférence.*

*Les délégations sont ainsi composées :*

*Délégation de l'Assemblée nationale* – M. Richard Ferrand, *président de l'Assemblée nationale* ; M. Buon Tan, *président du groupe d'amitié France-Chine* ; Mme Laetitia Saint-Paul, *vice-présidente de l'Assemblée nationale* ; Mme Anne Genetet, *vice-présidente du groupe d'amitié France-Chine* ; M. Jérôme Lambert, *vice-président du groupe d'amitié France-Chine* ; Mme Sophie Mette, *vice-présidente du groupe d'amitié France-Chine* ; M. Guillaume Vuilletet, *secrétaire du groupe d'amitié France-Chine* ; M. Michel Larive ; M. Pierre Person.

*Délégation de l'Assemblée populaire* – M. Li Zhanshu, *président du Comité permanent* ; M. Chen Zhu, *vice-président du Comité permanent* ; M. Gao Hucheng, *président de la commission de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources, président du groupe d'amitié Chine-France* ; M. Liu Qian, *vice-président de la commission de l'éducation, des sciences, de la culture et de la santé publique* ; M. Zhang Zhijun, *vice-président de la commission des affaires étrangères* ; M. Cheng Lifeng, *vice-président de la commission de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources* ; M. Han Yongjin ; M. Liu Xiuwen ; M. Chen Fuli.

---

*La session débute à neuf heures.*

## OUVERTURE

**M. le président Richard Ferrand.** Monsieur le président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, cher Li Zhanshu, monsieur le président du groupe d'amitié France-Chine, cher Buon Tan, mesdames et messieurs les parlementaires de France et de Chine, chers collègues, je suis très heureux et honoré d'ouvrir cette onzième session de la Grande commission France-Chine, aux côtés de mon estimé homologue, M. Li.

La Grande commission a fêté ses dix ans, sa première réunion s'étant tenue en 2010 à Paris, et c'est la deuxième fois que j'ai l'honneur de l'accueillir en tant que président de l'Assemblée nationale. Cette année, pandémie oblige, notre réunion se tient dans des conditions très particulières. Je me réjouis néanmoins que nous puissions nous réunir malgré tout, et j'ai voulu saisir cette occasion de réaffirmer devant vous mon attachement au dynamisme des échanges bilatéraux entre nos deux assemblées et, *a fortiori*, entre nos deux pays.

Notre mécanisme d'échange s'est révélé, durant la décennie écoulée, un puissant vecteur de rapprochement. Entre parlementaires chinois et français, les relations sont toujours amicales et courtoises. Aussi ont-elles permis d'aborder des questions très variées. Nous avons ainsi eu l'occasion d'échanger, ces dix dernières années, au sujet de la mondialisation, de la coopération décentralisée ou bilatérale, ou encore de politiques publiques, en matière de santé, de lutte contre le terrorisme, ou de soutien aux petites et moyennes entreprises.

Je me permettrai de rappeler que les relations diplomatiques franco-chinoises sont particulièrement anciennes. En effet, nous avons célébré l'année dernière le 55<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de ces relations qui, depuis leur naissance, ont été renforcées par les parlementaires de chaque pays. Avec François Mitterrand et Edgar Faure dès le début des années 1960, ou encore Alain Peyrefitte au début des années 1970, notre Assemblée nationale a toujours regardé vers la Chine, voyant en elle un partenaire privilégié. Je me réjouis qu'aujourd'hui encore, dans l'Assemblée que je préside, le groupe d'amitié France-Chine soit l'un des plus actifs. Ce dynamisme témoigne de l'importante dimension parlementaire des relations franco-chinoises.

J'observe aussi la grande implication de la délégation française qui compose la Grande commission ce jour, et je salue à cet égard l'action de notre collègue Buon Tan. Nous pouvons nous réjouir que de nombreux députés aient souhaité participer à cette journée. Leur engouement montre tout l'intérêt que suscite aujourd'hui la relation avec la Chine au sein de notre Assemblée.

Du reste, le travail de la Grande commission s'inscrit dans le cadre de relations bilatérales très soutenues à tous les niveaux. Les fréquents échanges et visites entre le président de la République française, M. Emmanuel Macron, et le président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, symbolisent la confiance sincère et l'engagement mutuel caractéristiques des relations franco-chinoises. Le récent entretien téléphonique entre nos deux Présidents, qui ont réitéré à cette occasion leur attachement aux avancées de l'Accord de Paris sur le climat, montre à nouveau l'importance et la richesse de nos relations.

J'ai moi-même eu l'honneur et le plaisir de recevoir M. Xi Jinping à l'Assemblée nationale le 26 mars 2019 lors de sa dernière visite en France. Ce fut un échange chaleureux et fructueux. C'est dans ce même esprit de dialogue et de confrontation des idées que les membres de la Grande commission vont travailler encore cette année, en se concentrant sur deux grands thèmes. L'action pragmatique qui permet la réalisation de projets concrets d'une part, et le travail commun mené par nos deux pays en faveur du multilatéralisme d'autre part.

En ce qui concerne le premier thème, les débats souligneront, j'en suis sûr, que nos pays savent, en toutes circonstances, coopérer efficacement en vue d'améliorer concrètement la vie de nos concitoyens. Nous l'avons vu récemment, dans la lutte contre l'épidémie de la covid-19. La coopération développée dans ce cadre a permis la mise en relation de nos soignants, une assistance médicale mutuelle et la mise en place rapide de filières de production de matériel. J'observe d'ailleurs que la solidarité a été réciproque puisque, après avoir affrété plusieurs vols à destination de la Chine en début d'année, la France a accueilli la solidarité chinoise au mois de mars.

C'est par la coopération, par la coordination et par le travail en commun que nous parvenons à relever de tels défis, et nous avons tous à gagner à développer cette relation de transparence et de confiance. Je suis convaincu, au-delà du malheur qu'elle représente, que notre relation sortira renforcée de la crise sanitaire.

Il nous reste bien d'autres projets enthousiasmants à conduire conjointement, et vous pourrez compter sur mon soutien pour les mener à bien. Je pense notamment aux nombreux projets d'action culturelle que nous avons en commun, qu'ils concernent le patrimoine, l'architecture, la musique, le spectacle vivant, le livre ou encore le cinéma. Dans le domaine muséal, par exemple, le président de la République a inauguré l'an passé une antenne du Centre Pompidou à Shanghai, et d'autres musées, par exemple le Louvre ou le musée Rodin, pourraient suivre cette voie. Comme l'ont annoncé nos Présidents, l'année 2021 sera l'année franco-chinoise du tourisme culturel, et de nombreuses initiatives labellisées mettront en valeur nos cultures respectives.

Je voudrais maintenant évoquer le second thème qui guidera les débats, à savoir la promotion commune du multilatéralisme. C'est un thème riche dont nous avons pu discuter par le passé, notamment dans ses aspects commerciaux, et auquel je suis, vous le savez, particulièrement attaché.

Nous avons pu mesurer l'indéniable valeur ajoutée du multilatéralisme dans la gestion de la crise sanitaire due à la covid-19. Je pense au rôle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a soutenu les pays dans leur gestion sanitaire, et à laquelle nos deux pays apportent un concours précieux. Depuis le début de l'épidémie, l'OMS a montré à quel point elle était pertinente, et c'est la raison pour laquelle nous pensons qu'un soutien financier de l'ensemble des États-membres de cette organisation est nécessaire. La mission scientifique internationale mise en place durant l'été, grâce aux investigations qu'elle mènera à Wuhan, devrait pouvoir nous éclairer sur l'origine du virus et sur sa transmission de l'animal à l'homme. Identifier l'origine du virus est un élément-clef dont nous avons collectivement besoin afin de pouvoir mieux répondre à la pandémie.

Je pense également à la contribution de nos pays à l'accélérateur ACT-A et au mécanisme Covax, qui donnera accès aux diagnostics, traitements et vaccins qui seront développés de manière équitable et universelle. Le poids économique et diplomatique de nos nations nous oblige, et nos contributions constituerait un message de solidarité adressé à la communauté internationale en vue de faire du vaccin un bien public mondial.

Dans un environnement international toujours plus complexe, le multilatéralisme me paraît également plus que jamais nécessaire en matière de lutte contre le changement climatique et pour la protection de l'environnement. Comme vous le savez tous, c'est là un thème qui mobilise la France, et je sais que la Chine y attache également la plus grande importance. Nos pays sont deux moteurs incontestables du multilatéralisme climatique, et je me réjouis de l'annonce par le président Xi Jinping, en septembre dernier, d'un objectif de neutralité carbone pour la Chine d'ici 2060.

Depuis l'Accord de Paris de 2015, dont nous venons de fêter les cinq ans et qui n'a été rendu possible que par l'action déterminée de nos deux pays, nos objectifs en la matière sont ambitieux. Nous devons continuer à travailler conjointement pour élaborer des politiques qui permettront d'atteindre ces objectifs, et nos nouvelles contributions déterminées au niveau national permettront, je l'espère, d'aborder la 26<sup>e</sup> conférence des parties (COP 26), malheureusement reportée, dans les meilleures conditions.

Le sommet qui s'est tenu il y a quelques jours, le 12 décembre 2020, sur la mobilisation climatique a permis de maintenir un haut niveau de mobilisation dans la perspective de la réunion décisive que sera la conférence de Glasgow en novembre prochain. Il nous appartient d'affirmer notre rôle de porte-drapeaux des négociations climatiques multilatérales en prenant des engagements qui auront un effet d'entraînement certain pour le reste des États-parties à l'Accord de Paris.

De même, en matière de biodiversité, les efforts à accomplir sont importants. À ce sujet, l'impulsion donnée par les Présidents français et chinois sur la scène internationale, dont témoigne déjà l'Appel de Pékin de novembre 2019, pourrait être confirmée dès janvier 2021 à l'occasion du prochain *One Planet Summit*. Une coalition internationale soudée en faveur d'un objectif de protection de 30 % de la planète pourrait faire de la prochaine conférence des parties sur la biodiversité (COP 15), qui aura lieu à Kunming en mai 2021, un rendez-vous majeur.

Mes chers collègues, je voudrais conclure en affirmant, comme par le passé, que vous pourrez compter sur mon soutien au développement de toutes ces initiatives, de manière à pérenniser et approfondir notre relation déjà ancienne qui, j'en suis convaincu, sera encore très profitable et porteuse d'éclatantes réussites.

François Cheng, symbole du lien culturel très fort qui unit nos deux pays, a écrit : « *Ce qui a été vécu ne s'oubliera pas. Ce qui se vit ne s'oubliera pas. Ce doit être ça l'éternité* ». C'est pour cela que nos relations bilatérales sont si importantes : savoir débattre, échanger, confronter des idées, nos manières de faire, affronter ensemble les grands problèmes de ce monde, renforce notre relation et l'inscrit dans la durée.

J'ai l'honneur et le plaisir maintenant, cher président Li Zhanshu, de vous céder la parole.

**M. le président Li Zhanshu.** Monsieur le président, chers amis, chers collègues, c'est un grand plaisir pour moi de participer avec le président Ferrand à la onzième session de la Grande commission Chine-France. Monsieur le président, vous avez prononcé un discours chaleureux dans lequel vous avez hautement apprécié les relations sino-françaises et avancé d'excellentes propositions sur la coopération renforcée entre nos deux institutions. Je suis tout à fait d'accord avec vous sur ces orientations, et je suis également d'accord avec les termes fixés pour notre réunion.

À l'heure où nous nous parlons, la covid-19 continue à ce jour de sévir dans le monde, et nos deux pays font face à de lourdes tâches en matière de prévention et de contrôle. Nous soutenons fermement la lutte sanitaire dans laquelle se trouve engagé le peuple français, et nous sommes convaincus que la France vaincra finalement l'épidémie et réalisera rapidement la reprise économique en retrouvant la croissance.

Face au défi commun de la covid-19, les peuples chinois et français ne se sont pas laissés perturber par les pratiques de rejet de responsabilité et les discours de politisation et de stigmatisation. Ils ont placé la vie au-dessus de tout, et se sont soutenus mutuellement dans un esprit d'amitié et de sincérité. Le président Macron est parmi les dirigeants étrangers à avoir le plus souvent des échanges directs avec le président Xi Jinping. Jusqu'à présent, cinq conversations téléphoniques ont eu lieu entre les deux chefs d'État au sujet de la lutte sanitaire.

Il y a peu, le président Giscard d'Estaing nous a quittés, et le président Xi Jinping a envoyé à cette occasion un message de condoléances au président Macron pour exprimer la solidarité du peuple chinois. La semaine dernière, les deux Présidents sont parvenus à d'importants consensus sur la coopération bilatérale et multilatérale entre nos deux pays. Quant à nos échanges d'aujourd'hui, ils ont été prioritaires, et nous pouvons nous féliciter de la rapidité de notre action.

Monsieur le Président, vous avez exprimé votre soutien et votre solidarité immédiatement après l'apparition de la covid-19 en Chine. Beaucoup de parlementaires français nous sont venus en aide, et la Chine a aussi accordé tout son soutien à la France en fournissant des matériels médicaux. Un pont aérien a été mis en place pour faciliter l'achat des fournitures médicales. Les deux peuples ont ainsi démontré qu'unis, nous vaincrons. Je suis convaincu que cette belle histoire d'amitié et de solidarité sera sans cesse enrichie.

Chers amis, chers collègues, le mois dernier, le peuple français a commémoré le cinquantenaire de la disparition du général de Gaulle, et l'Assemblée nationale a organisé à cette occasion des célébrations. En Chine, on dit : « quand tu as de l'eau à boire, n'oublie jamais ceux qui ont creusé le puits ». À chaque fois que nous voyons les relations sino-françaises surmonter les épreuves et parvenir à de nouvelles étapes, nous pensons spontanément au président Mao Zedong, au Général de Gaulle et aux dirigeants des anciennes générations.

En 1964, en pleine Guerre froide, le président Mao Zedong et le Général de Gaulle ont pris la décision historique d'établir des relations diplomatiques entre nos deux pays, ce qui illustre pleinement leur sagesse politique, leur vision stratégique à long terme et leur courage extraordinaire. Depuis plus de cinq décennies, l'approfondissement des relations sino-françaises a non seulement bénéficié à nos deux peuples et à nos deux pays, mais aussi contribué à la paix, à la stabilité et au développement dans le monde. En 2014, à l'occasion du cinquantenaire des relations diplomatiques entre nos deux pays, le président Xi Jinping a résumé l'esprit fondateur des relations sino-françaises en quatre points : indépendance, compréhension mutuelle, clairvoyance, coopération gagnant-gagnant. Ces orientations donnent la direction vers un avenir encore renforcé pour nos relations bilatérales.

Les organes législatifs jouent un rôle particulier dans la promotion des relations entre nos deux pays. Vous l'avez évoqué tout à l'heure, dans les années cinquante, de nombreux parlementaires français, tels que Léon Hamon, Daniel Maillard, Henri Rochereau, Pierre Mendès France et le Premier ministre Édouard Faure sont venus en Chine malgré la Guerre froide et fait grandir l'embryon des relations diplomatiques entre nos deux pays par leur sincérité et leur amitié.

En 2009, nos deux institutions ont mis en place la Grande commission, qui a beaucoup contribué à la normalisation des relations sino-françaises, gravement compromises par les questions liées au Tibet. Ces dernières années, grâce à cette plateforme, nos parlements ont nourri des échanges stables et réguliers sur les thématiques du développement économique, de la transition énergétique, de l'écologie, de la gouvernance sociale, de la sécurité nationale et du changement climatique, qui ont approfondi notre coopération.

Grâce à ce mécanisme, les représentants de l'Assemblée populaire nationale et les députés français se connaissent mieux, et nourrissent une amitié sincère. Les acteurs pour l'amitié sino-française sont devenus de plus en plus nombreux. Plusieurs représentants de la présente session de l'Assemblée populaire nationale connaissent très bien la France. Ils parlent couramment le français et sont engagés de longue date dans la promotion des relations sino-françaises.

Nous pouvons dire avec fierté que les parlementaires chinois et français engagés pour les échanges entre nos deux institutions sont aussi les premiers bâtisseurs des relations sino-françaises. Ils incarnent l'esprit fondateur des relations sino-françaises et constituent une force majeure pour une coopération durable et approfondie. Je suis prêt à travailler avec vous à maintenir la dynamique des échanges de haut niveau entre nos deux institutions et à faire rayonner notre belle histoire d'amitié et de solidarité, fruit des efforts de plusieurs générations.

Chers amis, chers collègues, le monde traverse des transformations jamais vues depuis un siècle. La nouvelle révolution industrielle et technologique se déploie en profondeur. Les rapports de force internationaux sont en pleine mutation. La paix et le développement demeurent encore la grande tendance de notre monde, mais en même temps, la situation internationale devient plus complexe. Les instabilités et les incertitudes se sont nettement multipliées. Les impacts de la covid-19 dureront longtemps. L'économie mondiale et la mondialisation économique sont mises à mal. Le monde est entré dans une période d'agitation et de transformation. L'unilatéralisme, le protectionnisme et l'hégémonisme sont autant de défis et de menaces à la paix et au développement.

En tant que membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et grands pays influents dans le monde, la Chine et la France portent en elles non seulement la lourde tâche d'assurer un bon développement de nos relations bilatérales face à la nouvelle donne, mais aussi la noble mission de préserver la paix et le développement, de défendre le bien-être commun de toute l'humanité dans une situation internationale complexe. Nous devons donc rester fidèles à l'esprit fondateur des relations sino-françaises, ouvrir sans cesse de nouveaux horizons à notre coopération, et travailler inlassablement à un développement sain, stable et à long terme de nos relations.

Pour ce faire, nous devons d'abord défendre la confiance politique mutuelle entre nos pays. Il nous faut travailler à la lumière des consensus stratégiques dégagés par nos deux Présidents, sur le fondement du respect mutuel, de la recherche de terrains d'entente par-delà nos divergences, et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres. Il nous faut rejeter les polémiques idéologiques et la comparaison des systèmes, et renforcer le dialogue à différents échelons. Nous devons approfondir les échanges juridiques en matière d'économie, de commerce, d'investissement, de finance, d'environnement, de santé, de changement climatique et de protection sociale, afin de renforcer la connaissance mutuelle, d'élargir nos consensus et de bâtir un climat politique propice au développement de nos relations bilatérales.

En deuxième lieu, nous devons promouvoir notre coopération pragmatique. Il nous faut valoriser nos initiatives et les atouts liés à nos grands marchés pour promouvoir les synergies entre le quatorzième plan quinquennal et l'initiative de la route de la soie de la Chine d'un côté et de l'autre les grandes stratégies de développement de la France, telles que l'économie numérique, le développement vert et l'industrie du futur. Nous devons garantir juridiquement la concrétisation des accords et des projets de coopération majeurs entre nos deux pays et créer des plateformes de coopération pour les services publics, les collectivités territoriales, les entreprises, les communautés et les associations de nos deux pays.

Nous devons aussi travailler au rapprochement de nos peuples. Il nous faut enrichir et élargir les échanges et les coopérations entre les groupes d'amitié, promouvoir notre dialogue en matière de science et de technologie, d'éducation, de culture, de santé, de jeunesse et d'égalité hommes-femmes. Il est important de mieux valoriser au sein de nos institutions le rôle de celles et ceux qui connaissent bien l'autre partie. Les représentants de l'Assemblée populaire nationale et les députés français doivent mettre à profit leur rôle pour faire connaître aux médias et au grand public les belles histoires de la Chine, de la France et de l'amitié sino-française, et donner ainsi l'exemple de l'harmonie entre les civilisations différentes.

En quatrième lieu, nous devons défendre fermement le multilatéralisme. Dans le contexte actuel, il nous faut préserver le système international centré sur l'Organisation des Nations unies (ONU), l'ordre international fondé sur le droit international et le système commercial multilatéral ancré dans les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est la responsabilité de nos deux pays et de nos deux institutions.

L'année prochaine, comme vous l'avez dit, monsieur le Président, la France organisera le quatrième *One Planet Summit* et le septième Congrès mondial de la nature. La 15<sup>e</sup> conférence des parties sur la biodiversité se tiendra en Chine. Il y aura un grand nombre de réunions importantes sur le changement climatique, l'écologie et la gouvernance mondiale dans d'autres pays, et nos deux gouvernements sont convenus de coopérer sur tous ces sujets. Vous l'avez dit, monsieur le Président, nos deux pays sont de fermes défenseurs du multilatéralisme climatique. Nos pays sont des porte-étendards de la négociation climatique, et je crois que nos deux institutions doivent aussi renforcer la coordination pour y contribuer par notre sagesse et nos propositions.

Chers amis, chers collègues, la Chine et la France sont liées par un partenariat global stratégique fondé sur de larges intérêts communs. Seul, il est possible d'aller vite, mais ensemble, il est possible d'aller loin. Dans l'après-covid-19, face aux défis communs croissants, nous devons dépasser nos divergences et aller de l'avant main dans la main. Cela me fait penser à ce qu'a dit un député français reçu par le Premier ministre Zhou Enlai en 1955 : « *nos régimes et méthodes de travail sont différents, mais nous sommes liés par une amitié sincère. Les idéologies, c'est l'affaire des intellectuels. Le devoir des hommes politiques, c'est de bâtir la paix et une bonne entente* ».

Ces propos sont à mes yeux très inspirants. J'espère profondément que nous garderons à l'esprit notre histoire commune en nous tournant vers l'avenir, que nous poursuivrons l'esprit des fondateurs de nos relations, pour ouvrir sans cesse de nouveaux horizons à notre coopération et apporter une plus grande contribution au développement du partenariat global stratégique sino-français.

Je souhaite un franc succès à tous vos travaux.

**M. le président Richard Ferrand.** Je vous remercie, cher président Li, pour cet enthousiasme et cette ambition que je partage. Permettez-moi à cette occasion de vous dire combien nous serions heureux et honorés de vous accueillir personnellement à Paris dès que les conditions le permettront.

Je vous propose désormais, avant d'aborder le second temps de nos échanges et donc de donner la parole à l'ensemble de nos collègues, d'interrompre nos travaux quelques minutes. À très bientôt, monsieur le Président.

---

*La séance est suspendue pendant quinze minutes.*

## ÉCHANGES

### I. TABLE RONDE SUR LES COOPÉRATIONS PRAGMATIQUES

**M. Buon Tan, président du groupe d'amitié France-Chine, président.** Monsieur le vice-président Chen Zhu, mes chers collègues, c'est pour moi un grand honneur, et un plus grand plaisir encore, de vous retrouver pour cette onzième session de la Grande commission France-Chine.

Le président Ferrand l'a dit, cette instance constitue, depuis maintenant onze ans, un atout essentiel de notre relation bilatérale, laquelle est elle-même de la première importance pour la France. Nos relations parlementaires sont rythmées, et nos échanges fréquents. L'existence de ce mécanisme permanent de dialogue interparlementaire nous permet bien sûr d'approfondir la discussion sur des sujets majeurs, mais aussi d'apprendre à mieux nous connaître.

Je suis ainsi particulièrement heureux de retrouver cette année plusieurs de nos homologues qui nous ont accueilli avec tant de chaleur et de cordialité, l'année dernière à Maotai et Guiyang, dans la belle province du Guizhou, que connaît d'ailleurs très bien le président Li Zhanshu, puis à Pékin. Je voudrais à nouveau saluer mon homologue M. Gao Hucheng et ses collègues, pour leur hospitalité à cette occasion. Je me souviens que nous avions eu des échanges très fructueux, notamment sur l'action en faveur de la biodiversité.

La tenue de cette onzième session, malgré une année si difficile, traduit l'importance qu'accordent nos deux assemblées à cette relation interparlementaire. Nous aurions préféré vous accueillir physiquement à Paris et dans nos belles régions de France, mais il nous faudra patienter et cette attente ne fera qu'intensifier le plaisir de nous retrouver. Les thèmes dont nous allons discuter cette année me semblent particulièrement pertinents et nos échanges seront sans doute encore très riches et stimulants.

Je voudrais remercier tous les nombreux députés qui ont souhaité participer à cette Grande commission et qui n'ont pas pu, hélas, y assister du fait des contraintes sanitaires. Je remercie vivement les équipes de nos deux assemblées et je les félicite pour leur coopération, qui a été un exemple de pragmatisme et d'efficacité dans l'organisation de cet évènement. Enfin, je remercie également à nos ambassades, qui nous ont facilité la tâche.

Monsieur le vice-président Chen Zhu, je tiens à vous remercier chaleureusement de nous faire l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, et vous dire mon admiration et ma gratitude pour votre investissement en faveur de l'amitié franco-chinoises et qui sont autant de preuves d'amour que vous avez adressés à la France durant toutes ces années. Je vous cède maintenant la parole.

**M. Chen Zhu, vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale.** Monsieur Buon Tan, je vous remercie pour votre salutation aimable et pour votre présentation des représentants français présents avec nous.

Chers amis, mesdames et messieurs, c'est un grand plaisir pour moi de retrouver mes vieux amis en visioconférence. Tout à l'heure, les présidents des deux assemblées ont prononcé des allocutions importantes. Ils ont apprécié hautement le fort dynamisme dont font preuve les relations sino-françaises sous la direction stratégique de nos deux chefs d'État, et la portée mondiale de la coopération stratégique sino-française dans un environnement international

complexe. Ensemble, ils ont défini les orientations à suivre pour les futurs échanges des organes législatifs de nos deux pays.

Monsieur le président Buon Tan, les organes législatifs de nos deux pays ont toujours maintenu des échanges étroits. La Grande commission Chine-France constitue une plateforme directe, solide et efficace pour renforcer notre dialogue et notre coopération. La Grande commission a permis de renforcer notre connaissance mutuelle et a apporté une grande contribution au développement soutenu des relations sino-françaises.

La Chine est prête à travailler avec la France à la lumière de l'orientation donnée par les présidents des assemblées pour bien mettre en œuvre les consensus importants dégagés par les deux chefs d'État. Par le biais des travaux des organes législatifs, nous pouvons ainsi renforcer notre communication et notre coopération, et approfondir notre amitié traditionnelle en injectant plus d'énergie positive dans les relations sino-françaises. Je suis convaincu que cette session apportera de nouvelles dimensions et davantage de sagesse aux échanges parlementaires entre nos deux pays.

**M. Buon Tan, président.** Je vous propose d'organiser ainsi nos travaux ce matin : nous aurons deux tables rondes, la première sur le renforcement des coopérations pragmatiques, et la seconde sur l'action franco-chinoise en faveur de la promotion du multilatéralisme. Enfin, nous aurons un moment pour un échange libre entre nos délégations.

Nous en venons donc à notre première table-ronde. Le premier sujet de nos échanges est guidé par l'actualité : face aux difficultés économiques très fortes nées de la crise que nous traversons, l'industrie culturelle est en grave péril. Il importe plus que jamais de conforter et de renforcer les échanges culturels qui unissent la France et la Chine, deux pays dont la richesse culturelle est indissociable de leur histoire mais aussi deux grands producteurs culturels.

C'est la raison pour laquelle je me réjouis que le président Emmanuel Macron et le président Xi Jinping aient décidé que 2021 serait l'année croisée du tourisme culturel. C'est une occasion en or pour la promotion croisée de nos cultures, car la culture chinoise est encore trop méconnue en France, et inversement.

J'émet le vœu que nous puissions également travailler main dans la main pour lever les freins à la circulation des œuvres d'art ou cinématographiques. Je pense qu'il est important que la présence muséale française se développe en Chine, et que les musées français puissent donner accès à leurs trésors au public chinois, sans que ceux-ci aient besoin de voyager jusqu'en France. Un musée universel du Louvre qui ouvrirait ses portes en Chine, avec d'autres musées français de renom, serait un symbole fort de la coopération culturelle entre nos deux pays.

Il ne faut pas que nous nous privions, dans notre relation, d'avoir des ambitions fortes et de nous donner les moyens de ces ambitions. C'est aussi la raison pour laquelle la coopération entre nos deux pays sur la gestion de la crise épidémique me paraît si primordiale. Nous devons saisir cette occasion pour renforcer encore notre coopération scientifique et technologique, d'ores et déjà étroite dans plusieurs secteurs et forte d'une soixantaine de structures de recherche communes.

Nous nourrissons en matière de lutte contre les maladies infectieuses émergentes une coopération intense, inscrite notamment dans l'action de l'Institut Pasteur à Pékin et du laboratoire P4 à Wuhan. Je suis très heureux que nous ayons plusieurs interventions à ce sujet à l'occasion de cette première table ronde.

Nous évoquerons également la coopération industrielle entre nos deux pays, sujet qui me paraît particulièrement important à l'orée d'une crise économique qui pourrait secouer gravement nos équilibres. Nos coopérations structurantes, que ce soit dans le domaine de

l'énergie nucléaire ou dans l'aéronautique, doivent être protégées et renforcées si nous souhaitons sortir de cette crise par le haut.

**M. Michel Larive.** Je suis un participant régulier à ces échanges, et je voudrais saluer l'engagement de nos amis chinois et du président de notre groupe d'amitié, qui ont su organiser cet événement important en relevant le défi des conditions particulières que nous traversons.

Comme l'a mentionné le président Tan, vous nous avez gracieusement accueilli en juillet 2019 dans le pôle des hautes technologies de la ville de Guiyang. Nous y avons eu des entretiens fort riches avec des cadres du secteur de l'intelligence artificielle et du traitement des mégadonnées. Cette visite et les échanges que nous avons eus montrent bien, je pense, l'importance que nous accordons, des deux côtés de cette relation, aux enjeux industriels et d'innovation.

Les enjeux économiques occupent au sein de la relation franco-chinoise, élevée au rang de partenariat stratégique global en 2004, une place de premier ordre. La France entretient avec la Chine un dialogue stratégique, qui aborde l'ensemble des domaines de coopération, ainsi qu'un dialogue économique et financier de haut niveau, traitant plus spécifiquement des sujets économiques.

Le rééquilibrage de nos échanges « par le haut » constitue un objectif prioritaire. La Chine est le septième client de la France et son deuxième fournisseur. Nos échanges commerciaux restent marqués par un fort déséquilibre : la Chine est le premier déficit commercial bilatéral de la France, s'élevant à -31 milliards d'euros en 2020.

La présence française en Chine est ancienne et concerne tous les secteurs : l'agroalimentaire, l'industrie, les transports, le développement urbain, la grande distribution, les services financiers, et j'en passe. Plus de 1 100 entreprises sont présentes en Chine, représentant plus de 570 000 emplois. Les investissements chinois en France ont quant à eux connu une forte croissance ces dernières années, et 700 filiales d'entreprises chinoises y sont établies employant 45 000 personnes.

Le partenariat économique se traduit par la consolidation de coopérations industrielles, notamment dans le nucléaire civil et l'aéronautique. Elles ont connu un élargissement à de nouveaux secteurs : développement durable, santé, économie du vieillissement, innovation, services financiers, notamment. Les deux pays ont affirmé leur souhait de renforcer, dans un cadre bilatéral comme dans les instances multilatérales, leurs échanges et leur coopération en matière de gestion des risques industriels.

La France et la Chine œuvrent à un renforcement des synergies entre leurs stratégies industrielles respectives et les objectifs de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de l'Accord de Paris et de la Convention sur la diversité biologique. La France et la Chine souhaitent développer leur partenariat dans les domaines de la transition énergétique et du développement durable. Elles poursuivent à cet égard leur coopération sur l'urbanisation durable, avec la poursuite du développement des projets pilotes franco-chinois de ville durable à Wuhan, et l'écoquartier durable à Chengdu. La France suit avec intérêt les réflexions relatives au développement durable et à la transition énergétique et environnementale dans la perspective de l'adoption du quatorzième plan quinquennal chinois qui s'étendra de 2021 à 2025.

L'Union européenne mène par ailleurs un dialogue actif sur la nécessité d'un rétablissement des conditions de concurrence équitable et fait usage de ses instruments de défense commerciale dans le respect du droit commercial international.

Je souhaite profiter de mon intervention pour évoquer le secteur de l'aéronautique, étant député d'Occitanie, région qui abrite les entreprises Airbus et Avions de transport régional (ATR), de puissants moteurs économiques qui connaissent un rayonnement mondial. Il y a une cinquantaine d'acteurs français aéronautiques et spatiaux présents en Chine. Parmi les produits exportés vers la Chine, la gamme aéronautique se place au premier rang avec un chiffre d'affaires d'export de 5,4 milliards d'euros en 2014.

L'évolution des exportations françaises est très liée aux ventes d'Airbus. L'entreprise avait fondé en 2008 son premier centre d'assemblage et de livraison hors Europe à Tianjin, dans le nord de la Chine. En 2009, le centre a livré son premier avion de la famille A320. La production du centre s'est accélérée et atteint à présent quatre avions par mois. Au mois de janvier 2018, le centre de production de Tianjin avait assemblé et livré un total de 354 avions A320.

Les avions livrés par Airbus aux compagnies chinoises pèsent pour 20 à 25 % de ses livraisons à l'échelle mondiale, ce qui signifie qu'un avion Airbus sur quatre est livré à la Chine chaque année. Ces résultats sont, en partie, dus à la politique active de développement menée par Safran depuis plus de 40 ans. Le groupe emploie plus de 1 800 collaborateurs au sein d'une vingtaine d'entités en Chine. À Suzhou, près de Shanghai, la filiale Safran Aircraft Engines produit des turbines basse pression pour les moteurs CFM56 et LEAP. Sur le même site, la filiale Safran Landing Systems fabrique des éléments de trains d'atterrissement.

Le quatorzième plan quinquennal chinois constitue une opportunité pour l'offre française. Concernant les infrastructures, il prévoit la construction d'une cinquantaine d'aéroports commerciaux, portant le nombre total d'aéroports à 260, contre 207 recensés en 2015. Les efforts visent notamment les métropoles chinoises. De plus, le plan quinquennal envisage la construction d'environ 200 aéroports pour l'aviation générale. Le nombre d'aéroports pour l'aviation générale devrait passer de 310 à 500.

Ce plan est également une opportunité du point de vue du développement économique et du trafic. Les objectifs en nombre de passagers, en qualité ou en volume de frets sont particulièrement conséquents. Enfin, nous pouvons y voir un intérêt en raison de la volonté du plan de développer un secteur durable. Il prévoit la baisse des émissions de carbone de 5 % par rapport à la période de 2011-2015. Enfin, la Chine s'est engagée lors du sommet de l'Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO) à limiter les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'aviation internationale.

Les informations que je viens de rappeler sont porteuses d'espoirs pour la collaboration franco-chinoise en matière d'aéronautique. Seulement, même si le trafic aérien est étroitement régulé, une forte tendance à sa libéralisation s'est dessinée depuis 2005, afin d'augmenter en qualité comme en compétitivité, et de stimuler la croissance du secteur. Les compagnies aériennes chinoises ont désormais le droit de fixer le prix des billets pour les vols domestiques sur lesquels au moins cinq compagnies aériennes sont en concurrence. L'État chinois a annoncé au début de l'année 2018 l'ouverture du capital des entreprises du secteur aux investisseurs publics et privés, tout en maintenant une part majoritaire dans les trois grandes compagnies aériennes publiques et les aéroports les plus stratégiques.

Plusieurs compagnies à bas coût (LCC) ont été créées : quatre en 2015. Il s'agit ici de remises en question des modèles d'affaires des compagnies aériennes traditionnelles qui adaptent en partie leurs services en LCC, avec notamment la création de la première alliance LCC début 2016, qui regroupe HK Express, Lucky Air, Urumqi Air et West Air, couvrant 85 destinations en Asie-Pacifique. Fin juillet 2018, les restrictions à l'investissement étranger dans l'industrie aéronautique ont été levées, y compris pour les avions principaux, les avions régionaux, les avions généraux, les hélicoptères, les drones et les aérostats.

Tout ceci participe d'un horizon normalement positif, mais avec la crise due à la covid-19, tous les plans prévisionnels d'avant la pandémie sont remis en question. La Chine et la France seront des acteurs très importants de la reprise aéronautique mondiale. Ainsi, il est naturellement souhaitable que les coopérations entreprises en la matière perdurent et s'amplifient avec un esprit d'échange et de solidarité entre nos deux nations.

Les informations que je viens de rappeler sont porteuses d'espoir pour la collaboration franco-chinoise en matière d'aéronautique et plus généralement pour l'industrie. Pour ma part, étant donné l'importance de ces sujets pour la France et pour ma circonscription, je suis ravi de participer, par nos débats aujourd'hui, à favoriser notre bonne entente dans ces matières stratégiques.

**M. Buon Tan, président.** J'invite maintenant M. Gao Hucheng à prendre la parole. J'en profite pour le saluer à nouveau et le remercier pour son investissement dans les relations entre nos deux parlements en tant que président du groupe d'amitié Chine-France.

**M. Gao Hucheng, président de la commission de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources.** Lors de la première partie de nos travaux, nous avons écouté les allocutions des présidents des deux assemblées sur la promotion de la coopération entre les organes législatifs et la coopération bilatérale.

Je vous remercie, monsieur Larive, pour votre allocution sur la coopération industrielle sino-française. Pour ma part, j'aimerais parler de la coopération commerciale et économique entre nos pays, et, ce faisant, je répondrai aux préoccupations de M. Larive. Depuis le début de cette année, le président Xi Jinping et le président Emmanuel Macron, au cours de cinq entretiens téléphoniques, sont parvenus à des convergences sur la lutte solidaire contre l'épidémie, la coopération pragmatique et la préservation du multilatéralisme.

En juillet dernier, le septième dialogue économique et financier de haut niveau entre la Chine et la France s'est tenu avec succès en visioconférence autour des thèmes de l'approfondissement de la coopération économique et financière et la réponse commune aux défis posés par la covid-19. Ensemble, nos deux parties ont eu des discussions approfondies sur la coopération internationale et multilatérale, contre l'épidémie et sur les projets structurants dont nous avons aussi parlé, comme la coopération aéronautique mentionnée par M. Larive. Et dans la lutte contre la covid-19, les peuples chinois et français ont fait preuve d'entraide et donné un bel exemple de la coopération solidaire. Cela illustre pleinement l'amitié sincère entre nos deux pays et nos deux peuples.

La France est l'un des plus importants partenaires commerciaux et d'investissement de la Chine. En 2019, le commerce bilatéral a battu un record historique pour atteindre 65,5 milliards de dollars. Les exportations vers la Chine de cosmétiques, de matériel médical et de produits agricoles ont augmenté respectivement de 41 %, de 20 % et de 5,4 %. La France est aussi un partenaire d'investissement important pour la Chine. Jusqu'à la fin du mois d'octobre 2020, le montant total d'investissement de la France en Chine a atteint 18,6 milliards dollars, ce qui en fait le troisième plus grand investisseur européen en Chine.

En 2020, sous l'influence de la covid-19, notre coopération commerciale a rencontré quelques difficultés. Le commerce et les investissements ont reculé avant de repartir depuis juin dernier. L'économie chinoise a enregistré une reprise, ce qui a donné de la confiance pour les plus de 2 000 entreprises françaises installées en Chine, et le commerce bilatéral est reparti. Les entreprises françaises, comme par exemple le groupe Renault, ont augmenté leur investissement en Chine.

Lors de la troisième Foire internationale des importations de Chine, qui s'est tenue à Shanghai en novembre dernier, les exposants français étaient plus nombreux que l'année

dernière. La Chine entend travailler avec la France pour renforcer la coopération contre l'épidémie, consolider notre coopération structurante dans les domaines aéronautique, aérospatial et nucléaire et dans la manufacture avancée, et élargir notre coopération agricole, technologique et financière. Nous souhaitons approfondir notre relation commerciale et d'investissement, et travailler ensemble pour créer un environnement d'affaires juste, équitable, transparent, et non discriminatoire, pour que notre coopération soit encore plus fructueuse.

Lors de la cinquième session du Comité central issu du 19<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste chinois (PCC) qui vient de se clore, nous avons dressé un programme global de développement économique et social pour la période du quatorzième plan quinquennal. Nous avons fixé l'objectif de créer une nouvelle dynamique de développement donnant la priorité au circuit domestique, et où les circuits domestique et international se renforcent mutuellement.

Cette orientation offre de nouvelles opportunités pour le développement en Chine des entreprises étrangères. Cette nouvelle dynamique de développement signifie que la Chine continuera à élargir sa demande intérieure. Actuellement, notre produit intérieur brut moyen par tête a dépassé 10 000 dollars par habitant. Avec 1,4 milliards d'habitants dont 400 millions de personnes à revenu moyen, la Chine constitue le marché le plus grand et le plus prometteur du monde.

Selon les sondages de notre ministère du commerce, 92 % des entreprises constituées de capitaux étrangers vendent leurs produits et services principalement sur le marché chinois. Le marché est la ressource la plus rare dans le monde, et notre nouvelle dynamique de développement peut offrir une force motrice immense et durable pour les entreprises étrangères. La Chine continuera à promouvoir la libéralisation et la facilitation du commerce et des investissements, et travaillera plus activement à s'intégrer dans les chaînes industrielles d'approvisionnement et de valeur mondiales.

Pour prendre l'exemple du secteur automobile, à l'horizon 2022 nous supprimerons les restrictions pesant sur l'afflux des capitaux étrangers sur l'ensemble du secteur. Cette mesure accroîtra le potentiel du marché de l'automobile en Chine et offrir plus d'opportunités d'investissement pour les entreprises étrangères. Dans les quatre dernières décennies, les entreprises étrangères ont apporté à la Chine des fonds, des talents, des technologies et des expériences précieuses de la gestion et les opportunités du marché international. Elles sont autant d'acteurs importants des circuits domestique et international. Nous espérons que les entreprises étrangères joueront un rôle encore plus important dans l'instauration de la nouvelle dynamique de développement marquée par le double circuit.

La covid-19 qui nous a surpris constitue une menace grave pour l'économie chinoise et mondiale. Pour surmonter les difficultés et transformer les crises en opportunités, je voudrais faire trois propositions.

En premier lieu, il nous faut renforcer la coopération entre nos organes législatifs afin de créer un environnement juridique plus favorable pour les entreprises. Il y a plus de 2 000 entreprises françaises en Chine et plus de 350 entreprises chinoises en France, et les entreprises sont les principaux acteurs de la coopération économique et commerciale. J'espère que nos deux organes législatifs pourront renforcer leur coopération et échanger davantage pour favoriser la facilitation du commerce et des investissements, et pour créer un environnement d'affaires plus ouvert et plus équitable.

En deuxième lieu, nous devons ouvrir mutuellement nos marchés et augmenter le degré de la libéralisation et de la facilitation du commerce et des investissements entre la Chine et l'Europe. Ces dernières années, la Chine a mise en oeuvre plusieurs mesures d'ouverture vers l'extérieur, comme la loi sur les investissements étrangers du 15 mars 2019, et la réduction de

la liste négative pour les investisseurs étrangers. Ces actions offrent de nouvelles opportunités aux entreprises françaises et européennes.

Nous espérons que l'Union européenne pourra maintenir l'ouverture de son marché et assurer l'équité, la transparence et la non-discrimination à l'accès pour les marchandises, les investissements et les technologies chinois. La Chine et l'Europe accélèrent actuellement les négociations sur le traité d'investissement, et j'espère que nous pourrons aboutir à un résultat et atteindre notre objectif en la matière. Nous avons déjà signé avec l'Europe l'accord sur les indications géographiques et nous avons de grandes convergences sur la lutte contre le changement climatique et la poursuite du développement vert et durable. Nous pourrons renforcer notre coopération en la matière.

En troisième lieu, nous devons renforcer les coordinations sur les affaires multilatérales et préserver le multilatéralisme et le libre-échange. Aujourd'hui l'unilatéralisme et le protectionnisme regagnent du terrain, et nos pays doivent travailler ensemble dans les enceintes multilatérales comme le G20 et l'OMC. Il faut renforcer notre coordination à travers le groupe conjoint sur la réforme de l'OMC entre la Chine et l'Europe pour préserver un ordre international marqué par l'ouverture, l'équilibre et le gagnant-gagnant.

**M. Buon Tan, président.** Monsieur le président Gao, vous soulignez l'importance des échanges commerciaux entre la France et la Chine, et l'importance que représente le marché chinois pour les entreprises françaises. Je vous rejoins tout à fait sur vos propositions en faveur d'une libéralisation des marchés et de l'égalité de traitement entre toutes les entreprises, quelle que soit leur nationalité.

Nous allons à présent échanger au sujet de la coopération culturelle entre nos deux pays, et j'invite Mme Sophie Mette, qui a une longue expertise de ces sujets, à s'exprimer. Je donnerai ensuite la parole à M. Han Yongjin car, qui de mieux que lui pour nous parler de ces sujets, lui qui fut précédemment directeur de la Bibliothèque nationale de Chine et ministre de la culture.

**Mme Sophie Mette, vice-présidente du groupe d'amitié France-Chine.** J'éprouve toujours un réel plaisir, doublé d'un grand honneur, à échanger avec nos homologues chinois. Cette année encore, j'ai la chance de m'exprimer sur le thème des projets culturels qui lient nos deux peuples, et auxquels je suis très attachée.

C'est effectivement une chance à mes yeux, car je crois profondément en l'opportunité des échanges culturels entre la République populaire de Chine et la France. Ils sont essentiels en tout temps, mais sans doute plus encore cette année et pour 2021. La crise de la covid-19, à la fois sanitaire, économique et sociale, a révélé bien des mauvais fantômes sur la scène internationale. Des tensions diplomatiques sont apparues qui révèlent des désaccords parfois vifs.

Deux types de réactions s'offrent à nous. La première est celle du repli, comme l'avait choisi l'administration Trump en supprimant cinq programmes d'échanges sino-américains. Nous préférons pour notre part une seconde option, qui consiste à affirmer la primauté des liens culturels entre nos deux ancestrales civilisations, qui se sont entremêlées à mille reprises dans l'histoire et que nous continuons à construire ensemble.

C'est de cette façon qu'à ce jour, nous avons pu mener à bien ensemble de très beaux projets. Je pense au Centre Pompidou qui, nous le savons, s'est installé à Shanghai et a proposé au public une nouvelle exposition autour du design et du merveilleux. Citons également la Fondation Cartier, qui projette deux nouvelles expositions au musée d'art contemporain de Shanghai après celle, spectaculaire, de sa collection en 2018. La Fondation Giacometti et le Musée national Picasso-Paris finalisent quant à eux un projet commun, *The Cube*, qui doit voir le jour en 2021.

Le savoir-faire muséal que nos entreprises peuvent partager, aussi bien en matière d'architecture que de scénographie et de sécurité des biens, augure bien de nombreux projets futurs, et j'aime à penser que, bientôt, la Chine pourrait compter elle aussi un grand musée du Louvre sur son territoire. Notre savoir-faire universitaire, également, avec l'École du Louvre, participe à développer des partenariats.

Je veux croire qu'il y a un goût pour la France en Chine, aussi fort que l'attrait de notre nation pour la vôtre. Partenaire culturel principal de la Chine depuis les expositions lancées dans les années 1980, la France entend bien le rester et voir fleurir en 2021 les échanges prévus dans le cadre de l'année du tourisme culturel franco-chinois. Nous devons donc continuer à développer ces partenariats culturels. Je parlais tout à l'heure du Louvre, mais bien sûr nous pensons aussi au musées Rodin, Guimet et d'Orsay.

Nous entendons ainsi multiplier les échanges avec la République populaire, si riche dans sa diversité et dans son histoire. Après avoir récemment discuté avec la commissaire européenne Mme Mariya Gabriel, chargée de la culture, je peux d'ailleurs avancer avec certitude que cette envie est partagée à l'échelle de l'Union européenne. Elle m'a assuré de sa volonté d'une coopération intense entre nos deux cultures, fondée sur la réciprocité.

Nous pouvons d'ailleurs envisager la culture dans son sens large. Dans le champ des études postdoctorales, par exemple, l'Europe est fière d'accueillir plus de 380 étudiants chinois boursiers dans les universités européennes. Malheureusement, trop peu d'Européens sont présents sur le sol chinois en comparaison. Nous devons donc avancer vers une plus grande réciprocité et vers un dialogue pleinement ouvert, sur ce point comme sur d'autres, car nos pays bénéficient directement de tels échanges.

J'aborderai enfin un dernier sujet, cher à mon cœur. En matières d'échanges culturels comme dans les champs culturels propres à la France, mes travaux portent fréquemment sur l'audiovisuel et le cinéma. Je crois que c'est là un pan à explorer plus encore dans le renforcement de nos échanges. Sur les 543 longs-métrages sortis en Chine en 2019, 11 seulement provenaient de France. Les données de 2020 sont évidemment chamboulées par la présence du virus, mais quoi qu'il en soit, nous espérons pouvoir faire mieux. Nous espérons fournir au peuple chinois, avec votre aide, chers homologues de la République populaire, davantage de créations.

Nos études, notamment réalisées par Unifrance, montrent l'appétence du public chinois pour le cinéma d'auteur et les films promus par notre pays, et plus généralement par l'Europe. Gageons que les films français sauront faire leur chemin pour atteindre ce public, c'est en tout cas le souhait que nous formulons.

Il existe un festival international du cinéma à Shanghai, qui a lieu au mois de juin. Que pensez-vous de mettre la France à l'honneur dans le cadre de l'année du tourisme culturel franco-chinois en 2021, avec la diffusion de films français ? Peut-être serait-il possible de travailler à des partenariats de coproduction franco-chinoise ou sino-française. L'année 2021 pourrait être l'occasion d'organiser des projections et des tables rondes, avec une délégation française issue du cinéma français et composée entre autres d'acteurs et de producteurs, afin de travailler à une coopération culturelle toujours renforcée.

**M. Han Yongjin.** La Chine et la France sont deux grands pays culturels de l'Orient et de l'Occident. Elles attachent toutes deux une grande importance à la transmission et au développement de la culture. Elles prônent la promotion et la protection de la diversité culturelle. Les relations culturelles sino-françaises sont une partie importante, active, et très dynamique du partenariat stratégique global sino-français.

Ces dernières années, les échanges culturels sino-français sont de plus en plus dynamiques et affichent un bon élan de développement. Les deux ministères de la culture ont mis en place un mécanisme de rencontre annuelles entre les ministres et ont signé régulièrement des plans de mise en œuvre des échanges. Entre les institutions culturelles importantes ont été établies de très bonnes coopérations. Certains programmes d'échange culturel ont mûri et ont obtenu de très bons résultats. Dans le cadre de l'initiative des nouvelles routes de la soie, les échanges culturels et la coopération se développent en profondeur. Les centres culturels de nos deux pays ont aussi joué un rôle important dans ces échanges.

La France a été le premier pays européen à organiser avec la Chine des années culturelles croisées et à établir des centres culturels dans nos pays respectifs. Cette voie d'échanges culturels harmonieux entre l'Orient et l'Occident, brassés ensemble par la Chine et la France, a beaucoup contribué à l'enrichissement mutuel et au développement commun de nos civilisations. Nous espérons que les deux pays pourront continuer à travailler ensemble, approfondir les échanges et coopérations culturels afin de renforcer le soutien mutuel de nos peuples et pour injecter de nouvelles dynamiques au partenariat stratégique global sino-français. Pour ce faire, je formule ici une proposition en trois points :

Tout d'abord, il nous faut promouvoir les échanges juridiques dans le domaine culturel. Le droit couvre de nombreux aspects de la vie culturelle et demeure étroitement lié aux intérêts de nos peuples et au développement de la société. Ces dernières années, nos deux pays n'ont cessé de perfectionner le système juridique dans ce domaine pour promouvoir la cause culturelle. Je recommande que les deux parties développent davantage d'échanges et de coopération en matière de législation culturelle, notamment sur l'héritage culturel, les services culturels et l'industrie culturelle, afin de renforcer l'enrichissement mutuel et l'État de droit dans le domaine culturel.

Ensuite, nous devons faciliter les échanges et la coopération entre nos peuples. Ces dernières années, nos échanges et coopérations culturels ont porté leurs fruits. Nous avons à accorder plus de soutien à ces échanges et coopérations, et nous devons notamment encourager davantage les échanges académiques pour rapprocher nos peuples par la culture et jeter une base plus solide au développement en profondeur du partenariat sino-français.

Enfin, nous devons renforcer les échanges et la coopération culturels entre les jeunes. Ils ont un rôle important à jouer pour l'avenir de nos relations, et les échanges culturels sont une voie importante par laquelle ils peuvent se connaître davantage. Je recommande que les deux parties donnent la priorité aux échanges entre les jeunes et notamment entre les étudiants afin que l'amitié traditionnelle sino-française puisse s'enraciner plus profondément dans l'esprit de nos deux peuples.

**M. Buon Tan, président.** Nous allons maintenant aborder la coopération entre nos deux pays en matière de gestion de la crise sanitaire, et j'invite M. Jérôme Lambert puis M. Liu Qian, qui a eu une carrière distinguée dans le monde médical, ayant notamment présidé la Fondation des hôpitaux de chine, à prendre la parole.

**M. Jérôme Lambert, vice-président du groupe d'amitié France-Chine.** Il m'est permis ici de m'exprimer sur un thème d'une actualité intense, sur lequel M. le président Richard Ferrand a eu l'occasion de dire un mot ce matin.

La coopération entre la France et la Chine à l'occasion de l'épidémie de la covid-19 illustre parfaitement la capacité de nos deux pays à collaborer sur des projets concrets et, qui plus est, dans l'urgence. Il faut dire que notre collaboration en matière sanitaire est désormais ancienne et que, pendant la crise, elle a été grandement facilitée par les jumelages et partenariats anciens que nous avons noués, notamment en matière de coopération hospitalière. Je crois que

M. le vice-président Chen, distingué hématologue qui a d'ailleurs suivi une formation en France, en sait quelque chose.

Ainsi, pour lutter contre la pandémie, il a été mis en place une sorte de pont aérien afin d'assurer l'acheminement de plus de deux milliards de masques produits par la Chine, et commandés par différents acteurs français. Mais bien d'autres matériels médicaux ont également été concernés. On note aussi l'organisation de visio-conférences entre responsables et spécialistes, et l'envoi d'équipes médicales avec une coopération active au sein de la communauté internationale en matière de recherche.

Le réseau diplomatique et consulaire français en Chine a été largement mobilisé pour organiser l'évacuation de nos ressortissants au début de l'épidémie à Wuhan et pour répondre aux sollicitations des ressortissants français résidant en Chine, en s'appuyant sur les recommandations des autorités chinoises.

La coopération entre nos deux pays, de façon plus indirecte, est aussi passée par un échange de bonnes pratiques, dans le cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La France, comme le monde entier, a été impressionnée par la capacité chinoise à organiser des campagnes de tests massifs – je pense notamment aux près de dix millions de personnes testées en cinq jours à Qingdao. À notre tour, nous nous efforçons de tester massivement pour lutter contre la propagation de l'épidémie.

À ce stade, l'origine du virus importe moins que la façon dont il se transmet. C'est pourquoi il est crucial d'encourager la poursuite et le développement de toutes les études scientifiques sur le sujet – je pense notamment aux investigations de l'OMS. Il convient aujourd'hui de se garder de tout triomphalisme, car la pandémie est toujours présente partout dans le monde à différents niveaux, et elle peut encore ressurgir à tout moment, ce qui nécessite de continuer à collaborer, à la fois sur le plan bilatéral, mais aussi au niveau multilatéral.

Nous devons œuvrer à une coopération mondiale transversale, qui favorisera la recherche sur ce coronavirus et sur des vaccins réellement efficaces dans la durée en tenant compte des éventuelles évolutions du virus. Nous savons que la Chine a développé un type de vaccin. Est-il envisagé de le faire valider par les instances sanitaires européennes ou mondiales ? Je crois que nous nous entendrons tous pour dire que les différents vaccins sont un bien public mondial, voilà pourquoi il semble essentiel que l'information circule en toute transparence entre tous les États du monde.

Comme le disait le président Ferrand dans son discours d'ouverture, le poids financier et diplomatique de nos deux pays doit servir les initiatives multilatérales dans tous les domaines d'intérêt mondiaux, que ce soit en matière de lutte contre les maladies, de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation de notre planète ou de tout autre sujet qui concerne des progrès pour l'humanité.

**M. Liu Qian, vice-président de la commission de l'éducation, des sciences, de la culture et de la santé publique.** Face à la covid-19, la plus grande pandémie que le monde ait connu depuis un siècle, une épidémie survenue avec soudaineté, le Gouvernement et le peuple chinois ont été hautement vigilants et sont passés immédiatement à l'action, sous le commandement personnel du président Xi Jinping. Nous avons accordé la première priorité au peuple et à la vie de nos populations. Nous avons mobilisé 1,4 milliard de Chinois et pris les mesures les plus complètes, les plus rigoureuses, et les plus poussées.

Cela nous a permis d'obtenir des résultats majeurs et stratégiques en l'espace de trois mois, de préserver avec efficacité la vie et la santé des Chinois et d'apporter notre contribution à la sécurité sanitaire publique dans la région et le monde. Le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale attache une grande importance aux travaux juridiques liés à la lutte sanitaire.

Le président Li Zhanshu a pris des dispositions spéciales pour renforcer le cadre juridique en matière de santé publique. Le Comité permanent a mis en place un mécanisme de coordination pour faire le bilan de l'application des lois concernées, formuler des propositions sur les problèmes révélés par la covid-19, organiser de manière méthodique les travaux de législation et d'amendement, afin d'offrir une garantie plus solide à la protection de la vie et de la santé de nos populations.

La coopération sanitaire entre nos deux pays est ancienne et fructueuse. Nous n'oublierons jamais le soutien agissant de la France dans la construction du premier laboratoire P4 en Chine, installé à Wuhan. Depuis l'apparition de la covid-19, nos deux pays ont maintenu des échanges intenses au haut niveau. Les autorités sanitaires ont organisé des réunions de communication, des visioconférences entre des experts pour partager les informations sur l'évolution de l'épidémie, les mesures de contrôle et de prévention, et les plans thérapeutiques. Cette coopération étroite est une nécessité vu l'urgence de la situation, mais c'est aussi un résultat naturel du développement régulier et dynamique de nos relations bilatérales pendant plus de cinquante ans. Cela montre également la qualité du partenariat global stratégique entre nos deux pays.

La Chine et la France sont des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et des grands pays influents dans le monde. Préserver la sécurité de la santé publique dans le monde est notre responsabilité commune. La coopération sanitaire sino-française profite non seulement à nos deux peuples mais aussi aux peuples du monde.

Actuellement, la situation sanitaire reste encore grave, et la Chine se tient prête à renforcer les échanges et la coopération avec la France sur les plans technique et juridique, conformément aux instructions de nos présidents Li et Ferrand, en vue de consolider et d'améliorer la garantie juridique de la santé publique. Nous devons soutenir fermement l'OMS et les autres organisations multilatérales pour qu'elles jouent tout leur rôle dans la promotion de la coopération face au virus. Une meilleure protection internationale de la santé contribuera à la construction d'une communauté de santé pour l'humanité.

---

*La séance est suspendue pendant cinq minutes.*

## II. TABLE RONDE SUR LA PROMOTION DU MULTILATÉRALISME

**M. Chen Zhu, vice-président du comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, président.** À ce stade, nous avons présenté les situations chinoise et française et répondu à certaines préoccupations de part et d'autre. Nous discuterons à présent de la promotion du multilatéralisme, et j'invite tout d'abord à cet effet le vice-président de la commission des affaires étrangères, M. Zhang Zhijun, à prendre la parole sur les relations sino-européennes.

**M. Zhang Zhijun, vice-président de la commission des affaires étrangères.** J'aimerais partager quelques idées sur les relations sino-européennes et sur le multilatéralisme. La Chine voit toujours positivement l'intégration européenne et sera heureuse de voir une Europe plus unie, plus stable, et plus prospère qui joue un rôle plus actif dans les affaires internationales. Les relations sino-européennes se sont bien développées dans les quarante-cinq années qui se sont écoulées depuis leur établissement. Nous avons établi en 2003 un partenariat stratégique global, et notre relation est dotée de soixante-dix mécanismes de consultation et de dialogue. L'Assemblée populaire nationale a aussi établi des mécanismes d'échange avec le Parlement européen, et nos échanges sont dynamiques dans divers domaines.

La Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de marchandises pour l'Union européenne (UE), et les relations entre la Chine et l'Europe ont apporté des bénéfices tangibles pour les deux parties. Ainsi, pendant les trois premiers trimestres de l'année 2020, le commerce bilatéral Chine-Europe a continué de croître en dépit de l'impact de la covid-19.

La Chine est prête à travailler avec l'Union européenne dans un esprit de coexistence pacifique, d'ouverture, de préservation du multilatéralisme, de dialogue et de consultation. La Chine souhaite renforcer la coopération, notamment dans la préservation du multilatéralisme, de la gouvernance mondiale, de la lutte contre le changement climatique, de la lutte contre l'épidémie, du développement vert et du numérique.

En mars 2019, l'UE a publié une communication conjointe sur la vision stratégique des relations UE-Chine. Le document a souligné l'importance de la relation avec la Chine et le renforcement des liens économiques et commerciaux. Mais nous avons noté aussi que le document a pour la première fois qualifié la Chine comme un rival systémique de l'Union européenne et mis en exergue l'opposition entre la Chine et l'Europe sur le système social et le mode de gouvernance.

Il est vrai qu'il y a des différences entre la Chine et l'Europe sur le système social et le mode de gouvernance. Mais elles ne doivent pas être des entraves au renforcement de la coopération. Le système social et le mode de développement choisis par un pays sont choisis par le peuple de ce pays en fonction de sa réalité nationale. Le peuple chinois a fait son choix de système, qui est une garantie pour réaliser un développement rapide de son économie, la stabilité de la société et la vie heureuse de son peuple.

Mais nous n'avons aucune intention d'exporter notre mode de développement. Nous sommes d'avis que les pays dotés de systèmes sociaux différents peuvent tout à fait se respecter mutuellement, coexister pacifiquement et poursuivre le développement commun. La Chine et l'Europe, en tant que deux grandes civilisations, doivent donner un bel exemple de l'ouverture et de l'entente amicale et de prospérité commune entre les pays et entités aux systèmes sociaux et cultures différents. J'espère que la France pourra continuer à faire valoir son influence particulière et son leadership au sein de l'UE.

En deuxième lieu, le multilatéralisme est caractérisé par la coopération mutuellement bénéfique et l'ouverture. Il permet aux pays du monde de discuter des affaires internationales, de répondre conjointement aux crises mondiales et de partager les fruits du développement. Il s'agit d'une voie valable pour promouvoir la paix mondiale et le développement commun. La Chine est non seulement un promoteur et un partisan du multilatéralisme, elle prend aussi des actions concrètes pour préserver et promouvoir le multilatéralisme et la coopération internationale.

Dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes confrontés à des défis planétaires nombreux et délicats. Nous vivons dans un village planétaire où les destins des différents pays sont étroitement liés. Aucun pays ne peut faire cavalier seul. La covid-19 a révélé une fois de plus la valeur irremplaçable du multilatéralisme pour le progrès de l'humanité, mais ce qui est regrettable, c'est qu'aujourd'hui certains s'enferment toujours dans la mentalité de la Guerre froide, du clivage idéologique et du jeu à somme nulle. Ils prônent l'unilatéralisme, le protectionnisme et les actes d'intimation, et sabotent gravement les efforts de la communauté internationale pour poursuivre la solidarité et la coopération.

Dans ce contexte, je propose que la Chine et France puissent faire des efforts dans les domaines suivants. D'abord, nous devons faire valoir les idées et les principes du multilatéralisme, et mettre en valeur la force morale du multilatéralisme par les expériences historiques et contemporaines. Nous devons aussi préserver le système international centré sur les Nations unies, l'ordre international fondé dans le droit international, et le système commercial multilatéral représenté par l'Organisation mondiale du commerce.

**Mme Laetitia Saint-Paul, vice-présidente de l'Assemblée nationale.** C'est avec beaucoup de joie que je retrouve cette Grande commission, à laquelle j'ai déjà eu l'occasion de participer, et les échanges francs et cordiaux qui la caractérisent. Je me réjouis d'autant plus que, comme vous le savez, le sujet sur lequel j'ai la chance de m'exprimer aujourd'hui me tient particulièrement à cœur.

Je partage un certain nombre d'idées qui viennent d'être évoquées par notre collègue M. Zhang Zhijun, sur lesquelles je voudrais revenir. Tout d'abord, je voudrais rappeler l'ancienneté des relations entre la Chine et l'Europe, que j'entendrai ici, faute de temps, surtout comme les relations entre la Chine et l'Union européenne. Je n'ignore pas, bien sûr, que la Chine nourrit également d'intenses relations bilatérales avec de nombreux États européens – je pense par exemple au protocole d'accord pour les « nouvelles routes de la soie » signé avec l'Italie, ou aux réunions au format « 17+1 » avec plusieurs pays d'Europe centrale et orientale.

Depuis 2004, l'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Chine, tandis que la Chine est le deuxième partenaire commercial de l'Union. Les échanges entre nous représentent désormais près d'un milliard d'euros chaque jour. Le dialogue sino-européen repose ainsi sur trois piliers – politique, économique et sociétal – marqués chacun par des rencontres régulières et de haut niveau. En d'autres termes, les responsables européens et chinois échangent sur une grande diversité de sujets, étant entendu que cette relation se fait, bien sûr, sur un pied d'égalité et dans un esprit partenarial.

J'aime à penser que la France, qui était la première à établir des partenariats stratégiques avec la Chine, a grandement contribué à l'approfondissement de la relation entre l'Europe et la Chine. En effet, les dirigeants français ont bien compris que, pour défendre le multilatéralisme, la discussion doit aussi avoir lieu au niveau européen. C'est d'ailleurs aux côtés de Mme Merkel et de M. Juncker que le président Macron a reçu le président Xi en mars 2019.

La relation entre la Chine et l'Europe me semble désormais mature et mutuellement bénéfique, à l'image de l'Agenda stratégique 2020 pour la coopération Chine-UE qu'elles ont

signé et qui les engage communément en faveur de la paix et de la sécurité, de la prospérité, du développement durable et des échanges entre les peuples. Bien plus, cette relation est capable de produire des résultats tangibles. Je me félicite à ce titre de l'accord signé le 14 septembre dernier, qui assure la protection de dizaines d'indications géographiques protégées, parmi lesquelles j'espère à l'avenir voir figurer les vins de Loire qui, comme vous le savez, sont l'une des richesses de mon territoire.

Cette confiance entre l'Europe et la Chine permet d'aborder tous les sujets dans un esprit constructif. Elle est essentielle si nous voulons reconstruire ensemble un multilatéralisme capable de répondre aux défis mondiaux. Nous le voyons d'ailleurs en matière de lutte contre le changement climatique, sujet qui sera abordé par notre collègue Mme Anne Genetet, où nous nous affirmons communément comme chefs de file, l'Union européenne ayant, il y a quelques jours encore, relevé à 55 % son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030. Le dialogue de haut niveau sur le climat qui est en cours permettra d'approfondir notre approche commune du multilatéralisme climatique.

Pour poursuivre notre relation dans la confiance, nous gagnons à maintenir le dialogue sur tous les sujets et en toute transparence. Il ne s'agit pas de nier nos divergences, notamment en ce qui concerne la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, des valeurs qui sont consacrées dans les traités européens.

Plusieurs échéances prochaines permettront de travailler dans cette direction. Je pense notamment au sommet « 27+1 » inédit entre les dirigeants chinois et européens, qui devait avoir lieu à Leipzig en septembre et qui a été repoussé. Nous verrons très vite, je l'espère, aboutir les négociations au sujet de l'accord global sur les investissements, qui permettra une plus grande ouverture et une meilleure prise en compte des questions liées au développement durable de part et d'autre. Un tel accord enverrait un signal important et montrerait que le partenariat entre la Chine et l'Europe est exemplaire de l'esprit de coopération qui est celui du multilatéralisme.

**M. Chen Zhu, président.** Madame la vice-présidente, vous avez salué la coopération entre la Chine et l'Union européenne, et j'estime comme vous que les relations sino-européennes ont une importance particulière pour la paix et le développement dans le monde, notamment dans le monde complexe d'aujourd'hui.

Nous allons à présent échanger au sujet du changement climatique, et je donne à cet effet la parole au vice-président de la commission de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources, M. Cheng Lifeng.

**M. Cheng Lifeng, vice-président de la commission de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources.** Le changement climatique est un défi commun pour l'humanité. Aucun pays ne peut faire cavalier seul. Sous l'engagement du président Xi Jinping et du président Macron, la Chine et la France ont maintenu d'étroites coopérations sur le changement climatique, et ont donné l'orientation à suivre pour la coopération internationale contre le changement climatique. Cela correspond non seulement aux intérêts communs de nos deux parties et a beaucoup contribué à l'action mondiale contre le changement climatique.

En tant que grand pays en développement responsable, la Chine considère la lutte contre le changement climatique comme une exigence inhérente à son développement durable et une responsabilité à assumer pour construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité. Comme l'a dit le président Xi Jinping, la lutte contre le changement climatique n'est pas quelque chose que les autres nous demandent, c'est ce que nous voulons faire.

Le 22 septembre dernier, lors du débat général de la 75<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, le président Xi Jinping a déclaré que la Chine va augmenter ses contributions

déterminées au niveau national et redoublera d'efforts pour atteindre le pic de ses émissions de CO<sub>2</sub> avant 2030 et s'efforcera de réaliser neutralité carbone d'ici 2060. La Chine a pris une série de mesures telles que la restructuration de l'industrie, l'amélioration du mix énergétique et la multiplication des puits de carbone forestier.

Grâce à ces actions, la croissance rapide des émissions s'est inversée. Jusqu'à la fin de l'année 2019, l'intensité carbone a baissé d'environ 48,1 % par rapport à l'année 2005, et les énergies non fossiles occupent une part de 15,3 % dans la consommation des énergies primaires. Cela nous permet d'atteindre en avance l'objectif fixé pour 2020. Jusqu'à la fin du mois de juin 2020, la capacité installée totale des énergies propres a atteint 850 millions kWh, soit 41,4 % de la capacité totale.

Lors du sommet sur l'ambition climatique, le président Xi Jinping l'a déclaré : d'ici 2030, la Chine baissera ses émissions de CO<sub>2</sub> par unité de produit intérieur brut de plus de 65 % par rapport au niveau de 2005 et portera à près de 25 % la part des énergies non fossiles dans la consommation des énergies primaires, fera augmenter le volume forestier de 6 milliards de mètres cube sur la base de 2005, et portera à plus de 1,4 milliards kWh la capacité totale installée de l'éolien et du solaire. Cette déclaration illustre pleinement la ferme détermination de la Chine à lutter contre le changement climatique et à poursuivre une voie de développement verte et bas carbone.

Ces dernières années, la Chine a enregistré de grands progrès juridiques en matière de changement climatique. Nous avons aujourd'hui une trentaine de lois sur la protection de l'environnement, dont certaines concernent la lutte contre le changement climatique, telles que les lois sur les forêts, sur la météorologie, sur les économies d'énergie, et sur l'économie circulaire. En août 2009, le comité permanent de notre assemblée a adopté une résolution sur la lutte contre le changement climatique, dans laquelle il était précisé qu'il nous fallait économiser davantage les énergies et redoubler d'efforts pour contrôler les émissions. La législation en matière de lutte contre le changement climatique doit être considérée comme une tâche importante pour perfectionner le système juridique du socialisme aux caractéristiques chinoises, et doit être intégré dans notre travail de législation nationale.

Ces dernières années, le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a mené un grand travail de supervision sur la promotion du développement vert, et la construction d'un système énergétique bas carbone, sûr et efficace. En 2013 et 2019, le Comité permanent a mené à deux reprises des contrôles sur l'application de la loi sur les énergies renouvelables. Nous souhaitons nous assurer que les dispositions prises pour développer les énergies renouvelables et lutter contre le changement climatique soient effectivement mise en œuvre. En 2014, le Comité permanent a examiné le rapport fait par le Conseil des affaires de l'État sur la réduction des émissions et l'énergie, et a mené des études sur la valorisation énergétique de la biomasse.

Cette année, nous avons mené des études sur les questions importantes dans l'élaboration du quatorzième plan quinquennal et nous avons formulé des propositions sur l'utilisation des énergies, le développement des énergies renouvelables. Récemment, lors de la cinquième session plénière du Comité central issu du 19<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois, ont été adoptées des recommandations sur l'élaboration du quatorzième plan quinquennal pour le développement économique et social. Nous recommandons de promouvoir le développement vert et la finance verte, soutenir les innovations dans les technologies vertes, promouvoir la production propre et développer l'industrie environnementale. Il faut aussi accompagner les autorités locales qui en ont les moyens à atteindre rapidement le pic des émissions et élaborer les plans d'action pour l'atteindre avant 2030.

La covid-19 nous invite à réfléchir davantage à notre rapport à la nature et l'avenir de la gouvernance climatique mondiale attire de plus en plus d'attention. La Chine et la France

sont toutes deux des partisans fermes qui participent au multilatéralisme et aux actions climatiques multilatérales, et elles ont mené une solide coopération dans les domaines climatiques. Nous espérons que les deux parties pourront continuer le dialogue et la coopération sur la protection de l'environnement et le changement climatique, et nous souhaitons avoir des échanges plus approfondis avec la France sur la législation en la matière pour construire des civilisations écologiques dans nos deux pays, promouvoir le développement vert et contribuer à un monde plus propre et plus beau.

**Mme Anne Genetet, secrétaire du groupe d'amitié France-Chine.** J'ai l'honneur de conclure cette seconde table ronde en m'exprimant sur un sujet d'une importance et d'une actualité particulières, quelques jours après le cinquième anniversaire de l'Accord de Paris sur le climat.

Je constate avec satisfaction, après avoir écouté attentivement M. Cheng, que nos deux pays partagent une ambition toujours plus forte en matière de lutte contre le changement climatique et en faveur de la transition écologique. J'avais d'ailleurs noté qu'à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, fin septembre, le président Xi Jinping s'était engagé à ce que la Chine atteigne son pic d'émissions de CO<sub>2</sub> avant 2030, et la neutralité carbone d'ici 2060. Ce sont des objectifs ambitieux, qui traduisent une volonté d'aller de l'avant que nous devons saluer.

La France, de son côté, suit depuis 2015 une feuille de route, la stratégie nationale bas carbone, et a présenté un plan climat en 2017, pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et le rendre irréversible. La loi énergie-climat adoptée en 2019 fixe quant à elle un objectif de neutralité carbone en 2050, tandis qu'au niveau européen, nous nous fixons comme cible de réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

En tant que députée représentant les Français résidant en Chine et forte de leurs témoignages, je mesure combien nos deux pays attachent de l'importance à l'Accord de Paris de 2015 et à l'exigence qu'il porte. Et combien la politique environnementale est devenue un enjeu incontournable, qui interpelle et intéresse les citoyens de nos pays respectifs. C'est cela aussi qui a poussé la France et la Chine à s'affirmer comme les champions du multilatéralisme climatique, une position qu'ils ont gagnée par des engagements, mais aussi par des politiques concrètes. Cette position en fait aujourd'hui de véritables moteurs de ces négociations, et des forces de persuasion au niveau mondial. Nous pouvons nous en féliciter.

Du reste, permettez-moi de rappeler que cet engagement conjoint en faveur du multilatéralisme se double d'une importante coopération bilatérale. Nous avons en effet déjà une longue histoire de coopération industrielle au service de solutions décarbonnées, de la construction des centrales nucléaires de la baie de Daya dès 1987 au réacteur européen à eau pressurisée (EPR) de Taishan, mis en service en décembre 2018, en passant par l'éco-quartier durable à Chengdu et par notre partenariat autour du traitement des déchets.

Il faut souhaiter que cette histoire se poursuive et s'intensifie ; et, à cet égard, il serait intéressant d'établir un bilan commun de l'année franco-chinoise de l'environnement de 2018, et de voir quelles suites nous pourrions lui donner afin que s'établisse une saine émulation entre l'Europe et la Chine. Car force est de constater qu'en dépit de tous ces efforts, nous pouvons et devons faire mieux. Les rapports scientifiques restent alarmants, alors que nous venons d'enregistrer le mois de novembre le plus chaud de l'histoire. Nos mix énergétiques et nos modèles de croissance sont encore trop déséquilibrés et nos politiques soulèvent d'autres problématiques, qu'il s'agisse des inégalités, ou des conséquences néfastes liées à la délocalisation de notre empreinte carbone.

Lors du sommet pour l'ambition climatique organisé il y a quelques jours, le secrétaire général des Nations unies, M. António Guterres, a appelé à déclarer un « état d'urgence climatique » jusqu'à ce que la neutralité carbone soit atteinte. Je partage cette vision et il me semble, sans aucun doute, que le cadre multilatéral est le seul qui puisse nous permettre de relever de tels défis. Notre rôle nous impose l'exemplarité, et nous devons tout faire pour traduire les engagements en actes.

La France est pour sa part résolue à intensifier ses efforts. Pour la première fois, elle est en passe d'adopter un budget vert et, guidée par son Haut Conseil pour le climat, elle consacrera près du tiers de son plan de relance, soit 30 milliards d'euros, à la transition écologique. Par ailleurs, comme vous le savez sans doute, le président Macron vient d'inviter les Français à voter pour introduire les notions de « biodiversité, d'environnement, de lutte contre le réchauffement climatique » dans l'article premier de notre Constitution.

Pour conclure, mes chers collègues, je formule le vœu que nos deux pays fassent de 2021 une grande année pour le multilatéralisme environnemental. Nous tenons là une occasion précieuse, avec la nouvelle édition du *One Planet Summit*, la COP 15 de Kunming puis la COP 26 de Glasgow, de faire de nouveaux pas décisifs vers la transition écologique, notamment en matière de protection de la biodiversité.

C'est pourquoi je souhaite de tout cœur voir nos deux pays poursuivre le dialogue stratégique et développer leurs partenariats dans les domaines de la transition énergétique et du développement durable, et je serais ravie de faciliter les mises en relations à l'échelle de ma circonscription. Je vous remercie.

---

### III. DISCUSSION LIBRE

**M. Buon Tan, président.** J'ouvre à présent la séquence de la discussion libre. Je me réjouis, comme nous avons pu le voir lors de la seconde table ronde, que la France et la Chine partagent le même point de vue sur de nombreux sujets essentiels, tels que le changement climatique et l'importance du multilatéralisme. J'ai eu l'occasion de le vérifier à de nombreuses occasions lors de négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), durant lesquels nous avons discuté ensemble avec M. Chen Fuli, et je peux confirmer que nous partageons les mêmes points de vue. Nous devons avancer main dans la main sur ces sujets essentiels et garder le cap pour nos pays mais aussi montrer la voie pour d'autres pays, car ces sujets concernent toute la planète.

**M. Liu Xiuwen.** Je souhaite m'exprimer brièvement sur l'économie numérique et sur le renforcement effectif de notre coopération sur la cinquième génération des standards de téléphonie mobile (5G). Mon premier point concerne le renforcement de la coopération sino-française sur l'économie numérique. La nouvelle révolution industrielle et technologique se développe dans le monde entier. L'économie mondiale devient de plus en plus numérisée, et nous entrons rapidement dans une ère numérique. Dans le même temps, les risques de la sécurité des données se posent avec plus d'acuité et sont devenus un défi majeur pour tous les pays du monde. L'urgence est d'élaborer des règles mondiales des règles mondiales universellement acceptées sur la sécurité des données.

C'est dans ce but que la Chine a élaboré l'initiative mondiale sur la sécurité des données, qui comprend cinq aspects principaux.

En premier lieu, il faut regarder de manière objective la sécurité des données, des différents pays et appeler les pays du monde à préserver l'ouverture, la sécurité et la stabilité des chaînes d'approvisionnement mondial.

Deuxièmement, il faut s'opposer au sabotage des infrastructures-clefs, du vol des données importantes à l'abus des informations privées et à la surveillance de masse contre un autre pays à l'aide des technologies de l'information.

Troisièmement, un pays ne peut forcer ses entreprises à stocker les données étrangères sur son territoire.

Quatrièmement, il est nécessaire de respecter la souveraineté et les compétences judiciaires et le droit de gestion des données des autres pays. Aucun pays ne peut demander aux entreprises et individus de lui fournir des données étrangères sans l'autorisation du pays concerné.

Cinquièmement, les entreprises ne peuvent pas installer des portes dérobées dans leurs produits et services ni profiter de la dépendance de leurs clients pour chercher des intérêts indus. L'objectif de cette initiative est d'ouvrir une base à l'élaboration des règles mondiales en matière de préservation de la sécurité des données et des chaînes d'approvisionnement mondiales et de promouvoir la coopération sur l'économie numérique.

La Chine et la France sont des pays influents dans le monde, et parmi les plus avancés dans le domaine de l'économie numérique. Nous devons donc jouer un rôle d'orientation pour relever les défis et risques et assurer un développement durable de l'économie numérique. La Chine est heureuse d'entendre les propositions de la France sur cette initiative, pour qu'elle soit adéquatement enrichie afin de parvenir à des règles qui reflètent la volonté des différents pays et respectent leurs intérêts en matière de sécurité des données.

J'en viens au deuxième sujet que je souhaitais évoquer, sur la coopération en matière de 5G, technologie mobile de dernière génération. Grâce aux efforts de tous les pays, nous avons adopté en la matière des normes mondiales unifiées, qui sont le fruit de la sagesse collective. La commercialisation de la 5G correspond aux intérêts de tous les pays du monde. En juin 2019, la Chine a attribué ses premières licences 5G commerciales. Le 31 octobre, les services 5G ont été officiellement lancés en Chine. Depuis un certain temps, cependant, certains pays ont utilisé des moyens politiques pour endiguer les entreprises de haute technologie chinoise, poser des obstacles à la coopération industrielle en la matière, et ces agissements ont entravé le progrès social et le développement de cette technologie. C'est inacceptable.

Nous espérons que tous les pays du monde, y compris la France, pourront travailler à un environnement juste, équitable, transparent et non discriminatoire pour promouvoir un développement sain de la technologie de l'information et de l'information mobile. Nous espérons renforcer la coopération avec la France pour encourager les entreprises des deux pays, pour participer au déploiement de la 5G de l'autre partie selon les règles du marché, valoriser les atouts de nos pays respectifs, et construire un écosystème propice au développement de la 5G au bénéfice de nos entreprises et de nos peuples.

**M. Buon Tan, président.** Les propositions que vous avez évoquées, monsieur Liu, sont très attendues par de nombreuses entreprises, y compris françaises, qui souhaitent se développer en Chine mais souhaitent aussi voir leur propriété intellectuelle protégée, donc c'est une très bonne nouvelle. Je vais laisser s'exprimer M. Pierre Person.

**M. Pierre Person.** Ce moment est fructueux et participe à ce que nos relations soient amplifiées. J'aimerais pour ma part revenir au sujet culturel. Dans cette période troublée, où les peuples se cherchent, où les relations interétatiques à l'échelle de la planète se sont tendues, que le multilatéralisme pose quelques soucis, nous devons tout faire pour trouver des repères. La culture participe à ces repères et à la compréhension mutuelle des peuples entre eux. Nous devons tout faire pour accroître le partenariat culturel sino-français.

Je me réjouis à cet égard des annonces faites par le président Macron lors de l'inauguration de l'antenne culturelle du Centre Pompidou à Shanghai, et je souhaite comme bon nombre de mes collègues que nous puissions voir aboutir les projets du Louvre et du musée Rodin dans votre beau pays.

Aujourd'hui, les partenariats culturels sont complexifiés par la difficulté physique et l'impossibilité des voyages entre nos deux pays, mais il y a encore une coopération fructueuse dans ce domaine. Toutefois, nos établissements français rencontrent des problèmes lors du prêt d'œuvres. En effet, les établissements doivent garantir le cautionnement d'une somme, à hauteur de 17 % du montant de l'œuvre, ce qui parfois est impossible pour ces établissements. Je souhaite savoir comment nous pourrions libérer cette problématique afin que partenariat culturel entre nos deux pays puisse être renforcé.

**M. Chen Zhu.** Vous avez posé une question très importante, monsieur Person. Nous allons transmettre cette préoccupation aux autorités concernées du gouvernement chinois, et travailler ensemble pour que ce problème soit adéquatement résolu dans ce contexte sanitaire difficile.

**M. Chen Fuli.** J'aimerais profiter de cette occasion pour faire une intervention brève sur la promotion du libre-échange. Actuellement, le commerce mondial connaît l'impact de la covid-19 ainsi que des actes du protectionnisme et de l'unilatéralisme. La Banque mondiale ainsi que le Fonds monétaire international ont revu à la baisse la croissance économique mondiale pour cette année. Je note aussi que le rapport de la Banque mondiale a également

indiqué que la covid-19 conduirait à la paupérisation de 15 millions de personnes dans le monde et réduira les efforts de réduction de la pauvreté dans les trois années passées.

Nous notons également que le commerce mondial joue un rôle important pour contrer les impacts de la covid-19, pour lutter contre la pauvreté. Plus nous sommes dans un contexte complexe, plus nous devons préserver le système multilatéral centré sur l'Organisation mondiale du commerce et fondé sur les règles. Ce sont les fondements du libre-échange et du commerce multilatéral. Je suis d'avis que la Chine et la France doivent renforcer la coopération pour porter l'étandard du libre-échange multilatéral. Nos deux pays doivent jouer un rôle actif pour soutenir le système multilatéral commercial et mettre en œuvre le programme 2030 et lutter ensemble contre la covid-19. Lors de l'entretien téléphonique entre les présidents Xi et Macron en juin dernier, ils ont exprimé la volonté de renforcer la coopération stratégique pour faire avancer les échéances multilatérales importantes et lors de la visite en France du président Xi Jinping, nos deux pays ont publié ensemble une déclaration conjointe sur la préservation du multilatéralisme et la gouvernance mondiale.

Dans notre discussion sur le multilatéralisme, mon collègue M. Zhang Zhijun mettait en avant trois propositions, et je suis tout à fait d'accord avec lui. Nous devons noter que l'OMC est confrontée à de grandes difficultés. L'élection du directeur général de l'OMC n'a pas abouti encore, et le mécanisme d'appel de règlement des différends est paralysé, et les sept membres de ce mécanisme ont vu leur mandat expirer, donc nous n'avons pas de nouveaux candidats. Je propose que nos deux pays fassent des efforts pour aider l'OMC à surmonter les défis actuels et pour travailler ensemble à assurer la conférence MC12 afin de promouvoir le commerce international pour qu'il puisse soutenir la reprise de l'économie mondiale et au bénéfice des peuples du monde.

**M. Buon Tan, président.** Je tiens à préciser sur ce sujet que la France poursuit depuis quelques années un travail, qu'elle est force de proposition et que des options ont été proposées pour mettre en place un système de résolution des différends puisque l'organe d'appel est aujourd'hui gelé. Nous espérons trouver une solution rapidement avec les principaux États-membres de l'OMC pour débloquer cette situation.

**M. Guillaume Vuilletet, secrétaire du groupe d'amitié France-Chine.** Mon propos paraîtra très humble par rapport aux questions internationales qui viennent d'être posées. Je m'intéresse davantage à l'intensification de nos relations entre nos deux pays, parce que je pense que c'est un enjeu mondial entre autres parce qu'il y aussi un modèle de développement à inventer qui permette une croissance soutenable et un bien-être partagé en respectant les impératifs environnementaux.

Dans un précédent mandat, j'ai été conseiller régional de la région Île-de-France chargé de la coopération entre la région et la province de Beijing. Nous avons beaucoup travaillé sur les problèmes de coopération décentralisée : c'est un des éléments forts qui peuvent permettre le développement des relations entre nos deux pays. C'est vrai sur le plan culturel, comme l'a rappelé M. Person. C'est vrai aussi sur le plan environnemental, car nombre des expériences menées et des initiatives prises le sont à l'échelon local. Évidemment, il y a souvent une différence de taille conséquente entre la taille des collectivités locales françaises et chinoises. Pour autant, nous avons à intensifier nos échanges de bonnes pratiques en la matière. Nos villes ne sont pas si différentes, et elles demandent aussi à résoudre des problèmes communs.

Je soulèverai un dernier point : c'est aussi sur le plan économique que nous pouvons intensifier nos relations à l'échelle décentralisée. L'innovation en la France, le développement, ce sont un tissu de PME très actives et sur lesquelles il y a des envies, des besoins, des projets de développement en particulier avec un grand pays comme la Chine, qui est l'atelier du monde, le débouché de nos innovations est aussi là-bas.

C'est le deuxième point que je voulais aborder au-delà du souhait de voir se renforcer les coopérations décentralisées. Je souhaite vous parler de l'accompagnement juridique qui doit être apporté aux PME françaises qui, franchement, ont un peu peur d'affronter un marché chinois qui paraît parfois un peu âpre et compliqué à gérer sur le plan juridique. Pour tout vous dire, c'est un sujet qui existait déjà il y a dix ans quand j'ai commencé à m'intéresser à ces questions. Il est encore présent et j'aimerais avoir votre sentiment en la matière.

**M. Zhang Zhijun.** Je vais répondre brièvement à cette question. C'est une proposition importante et je suis d'accord avec vous. La Chine et la France ont des liens à différents niveaux dans les enceintes bilatérales et multilatérales. Sur le plan bilatéral, je pense que nous avons de potentialités à explorer. Vous avez mentionné les collectivités locales : nous devons promouvoir davantage les échanges entre celles-ci. Vous avez mentionné certaines mesures, par exemple renforcer la coopération l'économie, la culture, la technologie, les petites et moyennes entreprises, le transport, l'environnement, la gestion urbaine. Renforcer des échanges entre les collectivités locales sur ces thèmes, et nous avons aussi un grand intérêt à ces sujets.

Mais une question demeure : quels seront les moyens efficaces pour promouvoir ces échanges et coopérations ? En 2018 et 2019, j'ai aussi participé à la Grande commission et j'ai visité des régions et villes dans le sud de la France. De nombreuses personnes m'ont posé ces questions. Nous y avons mené des études, mais, du fait de la covid-19 cette année, nous n'avons pas pu promouvoir les échanges ou organiser des visites sur le terrain. Mais nous allons continuer à étudier cette question importante et nous devons discuter davantage des moyens efficaces pour les renforcer.

**M. Chen Zhu.** Chers amis, chers collègues, la covid-19 continue en ce moment de sévir dans le monde. La Grande commission Chine-France a réussi à se réunir comme prévu, en visioconférence : c'est une action concrète pour mettre en œuvre les convergences importantes de nos deux chefs d'État, et c'est aussi très important pour l'approfondissement des échanges entre nos deux institutions. Cela montre aussi notre ferme détermination à faire encore davantage nos relations bilatérales. Tout à l'heure, autour des relations bilatérales de la coopération pragmatique, nous avons eu des discussions franches, amicales et pragmatiques, et nous avons tous affirmé notre volonté qui peut être résumée comme suit.

En premier lieu, les deux parties doivent travailler à la lumière des consensus stratégiques dégagés par le président Xi Jinping et le président Macron pour tenir fermement le cap de nos relations bilatérales, approfondir la confiance politique mutuelle, et maintenir les échanges et la coordination stratégique sur les grands dossiers internationaux et régionaux, afin de porter notre coopération bilatérale sans cesse à de nouveaux paliers.

En deuxième lieu, nous devons continuer à consolider et à promouvoir les échanges d'amitié entre les organes législatifs de nos deux pays en préservant et en développant le mécanisme de la Grande commission, en valorisant les atouts de nos institutions, et en renforçant les échanges d'expérience juridique, afin d'épauler les relations sino-françaises.

Troisièmement, nous devons contribuer activement à la coopération concrète entre nos deux pays en approfondissant la coopération dans les domaines de l'économie numérique, du développement vert, du changement climatique et de la santé publique pour apporter des bénéfices à nos deux peuples et réaliser une coopération gagnant-gagnant.

Enfin, nous avons réaffirmé notre engagement en faveur du multilatéralisme et nous sommes déterminés à défendre le système international centré sur les Nations unies, l'ordre international basé sur le droit international et le système commercial fondé sur l'OMC, afin de défendre la paix et la stabilité dans le monde et de promouvoir le progrès et la prospérité.

Mesdames et messieurs, chers amis, la situation internationale actuelle s'avère complexe et changeante. Nous faisons face à des défis planétaires croissants. À nous de renforcer ces échanges, de nous concentrer sur la coopération, de dégager les consensus par-delà nos divergences, afin d'apporter un meilleur avenir à nos deux pays et à nos deux peuples.

Pour terminer, je voudrais remercier M. le président Buon Tan, Mme la vice-présidente Laetitia Saint-Paul, les députés français ainsi que mes collègues pour tout ce qu'ils ont fait pour la réussite de notre réussite. Je voudrais aussi rendre hommage à nos équipes de soutien pour leur travail inlassable. J'attends de retrouver mes amis français en personne physique.

**M. Buon Tan, président.** Je vous remercie tous, mes chers amis, pour ces échanges fructueux et ces propositions constructives. Nous pouvons le constater, les domaines de collaboration sont nombreux. Même si des obstacles subsistent, la longue amitié entre nos deux pays, nos deux peuples, et nos deux assemblées nous aide à les surmonter.

Je me faisais une joie de vous accueillir physiquement en France, mais la crise sanitaire en a décidé autrement. Je veux réitérer que vous serez toujours les bienvenus, attendus par nos amis français et par nos belles régions de France. Je remercie tous ceux, des deux côtés, qui ont travaillé dans l'ombre pour organiser cette Grande commission. Je vous donne rendez-vous pour la prochaine session, et en attendant je vous souhaite une grande amitié entre la France et la Chine.

Vive la Chine, vive la France et vive l'amitié franco-chinoise !

*La réunion s'achève à onze heures cinquante.*